

## Appel à candidatures

# Bourse postdoctorale du CPDS

**Le CPDS offre une bourse postdoctorale de 40 000\$  
pour l'année universitaire 2011-2012.**

### Le CPDS

**Le Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)** a pour mission de stimuler les échanges entre chercheurs, provenant de disciplines, d'écoles théoriques et de pays variés, qui partagent un intérêt pour les rapports entre le politique et la société. Grâce aux séminaires et aux tables rondes qu'il organise, le CPDS est un lieu de rencontre pour ces chercheurs.

**Les candidats travaillant sur des questions de politiques publiques et/ou de développement social sont invités à poser leur candidature.**

Les candidats proposant des recherches comportant, en outre, une perspective comparée ou internationale pourront obtenir une bourse conjointe du CPDS et du CÉRIUM (montant cumulable jusqu'à hauteur de 40 000\$), dans la mesure où leur dossier est également accepté par la direction du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM). Il suffit de l'indiquer sur la demande.

**Date limite :** Le dossier de candidature complet doit être acheminé au CPDS au plus tard le 1er mars 2011 à l'adresse suivante : [cpds@pol.umontreal.ca](mailto:cpds@pol.umontreal.ca)

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre :

- ▶ une copie du diplôme de doctorat
- ▶ un curriculum vitae
- ▶ au moins une publication récente
- ▶ un projet de recherche de 1500 mots
- ▶ deux lettres de recommandation
- ▶ deux références autres que les signataires des lettres de recommandation

Note : Les candidats doivent avoir obtenu leur doctorat dans les cinq ans précédant le dépôt de leur demande.

## **SÉLECTION DU CANDIDAT**

Le choix des boursiers est fonction de l'excellence des dossiers de candidature et de l'intérêt de la recherche proposée sur le développement social et les politiques publiques. **Une préférence sera accordée aux candidats dont le projet de recherche porte sur les enjeux de santé.**

Les bourses sont attribuées par un comité du CPDS. La décision du comité sera communiquée aux candidats retenus au cours du mois de **mai 2011**. Les candidats retenus devront accepter ou refuser la bourse par écrit dans le mois suivant la date de l'avis d'octroi. Les candidats qui n'auront pas rempli toutes les exigences de leur programme de doctorat au moment de la demande devront soumettre leur thèse en vue de la soutenance au plus tard le **1er juin 2011**. Une preuve à cet effet devra être transmise par le directeur du département, à défaut de quoi la bourse sera annulée.

## **CONDITION DE SÉJOUR**

Le stage postdoctoral est effectué dans les bureaux du CPDS à l'Université de Montréal. Les stagiaires postdoctoraux disposent d'un espace de travail équipé. Nous attendons une pleine implication des candidats retenus dans les activités du Centre.

Le stage est normalement prévu pour la durée de l'année académique, soit de fin août 2011 à fin juin 2012.

### **Information :**

Caroline Vachon  
Coordonnatrice de projets  
CPDS  
Université de Montréal  
Département de science politique  
514.343.6111 poste 20324  
[caroline.vachon@umontreal.ca](mailto:caroline.vachon@umontreal.ca)  
<http://www.cpds.umontreal.ca>